

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité * Travail * Progrès

Décret n° 2001-339 du 27 Juin 2001
portant convocation du Conseil National de Transition en session ordinaire

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

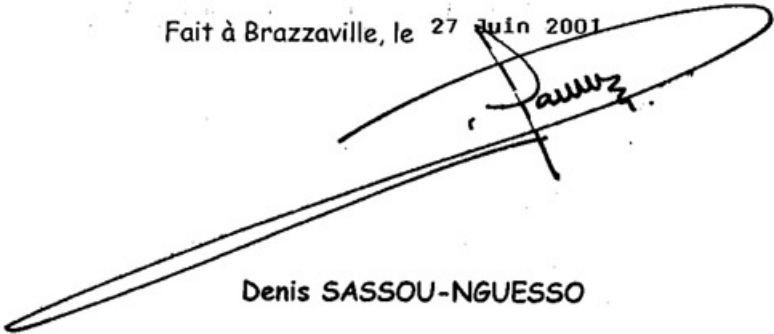
Vu l'Acte Fondamental ;

Vu, ensemble, les décrets n°99-1 du 12 janvier 1999 et n°2001-219 du 8 mai 2001
portant nomination des membres du Gouvernement.

DECRETE :

Article unique. - Le Conseil National de Transition est convoqué en session ordinaire, au
Palais du Parlement sis à Brazzaville, le lundi 2 juillet 2001.

Fait à Brazzaville, le 27 Juin 2001


Denis SASSOU-NGUESSO

Par le Président de la République,

Le ministre de la communication,
chargé des relations avec le Parlement,
porte-parole du Gouvernement,


François IBOVI

